

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 27 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept le Conseil Municipal de la Commune d'AUBAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil sous la Présidence de Madame DUPUY Valène, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Ayant donné pouvoir : 2

Votants : 15

Présents : Mme DUPUY Valène, M. GENEAU Philippe, M. DESCAMP Jean-Marie, Mme BURGEVIN Vanessa, M. CHANET Jean-Pierre, Mme LE DIGABEL Laëtitia, M. GALINAT Arthur, Mme BON Amélie, Mme DELTEIL Stéphanie, Mme CHANQUOY Véronique, M. BODIN Jean-Michel.

Absents / Excusés : Mme COUSIN Elisa, M. BENOITON Olivier, Mr TRIGNOL François, Mme RODRIGUES Marine.

Procurations : Mr TRIGNOL François donne pouvoir à Mme DUPUY Valène, Mme RODRIGUES Marine donne pouvoir à Mme CHANQUOY Véronique.

Secrétaire de séance : Mme BURGEVIN Vanessa

Délibération n° 2024-039

Objet : Attribution de subvention exceptionnelle 2024 « Comité des Fêtes »

Madame le Maire explique qu'une subvention exceptionnelle est demandée par l'association, dans le cadre de la Fête de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

- **Accepte** la demande de subvention exceptionnelle 2024
- **Fixe** le montant de subvention suivant :

Association(s)	Nature de la Subvention	Montant
Comité des Fêtes	EXCEPTIONNELLE	1 800 €

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Je soussignée, Valène DUPUY, maire
Certifie le caractère exécutoire du présent document.
Notifié le 27 / 05 / 2024
Publié le 31 / 05 / 2024

Le Maire,
Valène DUPUY

